



6 SESSIONS  
2490 heures

DEC  
322.A0

Le DEC Techniques d'éducation à l'enfance est destiné à former des éducateurs et des éducatrices pouvant intervenir auprès d'enfants de 0 à 12 ans en service de garde. Cette formation permet de faire partie du personnel de garde qualifié selon la réglementation en vigueur.

Au cours de sa formation en éducation à l'enfance, l'étudiant apprendra à satisfaire les besoins de base de l'enfant ((hygiène, confort, sommeil, alimentation), ses besoins psychologiques ainsi que ses besoins d'éducation. Il apprendra à établir un rôle de partenariat auprès des parents et du milieu afin de comprendre l'importance d'une concertation sur les interventions à effectuer auprès de l'enfant. Il devra évaluer la pertinence de celles-ci.

La polyvalence de l'éducateur est un élément important, car il doit pouvoir exercer sa profession dans les différents types de service de garde.

## Objectif du programme

À la fin de ce programme, les diplômés seront en mesure de mettre à profit les connaissances acquises dans différents milieux de travail : (centres de la petite enfance, services de garde scolaire et en milieu familial, jardins d'enfants, haltes garderies).

## Perspectives professionnelles

- Centres de la Petite Enfance;
- Garderies;
- Services de garde en milieu scolaire;
- Bureaux coordonateurs;
- Services de garde en milieu familial;
- Jardins d'enfants;
- Haltes-garderies.

## Conditions d'admission

Avoir obtenu un Diplôme d'études secondaires (DES) et avoir réussi les matières préalables au collégial suivantes :

- Langue d'enseignement de niveau Secondaire V
- Langue seconde de niveau Secondaire V
- Mathématiques de niveau Secondaire IV
- Sciences Physiques de niveau Secondaire IV
- Histoire de niveau Secondaire IV

ou

Avoir obtenu un Diplôme d'études professionnelles (DEP) et avoir réussi les matières préalables au collégial suivantes :

- Français du Secondaire V
- Anglais du Secondaire V
- Mathématiques du Secondaire IV

ou

Avoir obtenu une formation équivalente ou jugée suffisante par le Collège LaSalle. Tous ces cas feront l'objet d'une analyse approfondie.





## Formation spécifique

- La profession de l'éducateur et de l'éducatrice en milieu éducatif (60 h)
- La santé et la sécurité en milieu éducatif (75 h)
- Le développement de l'enfant 0 à 2 ans (60 h)
- Le développement de l'enfant de 2 à 12 ans (60 h)
- La communication en milieu de travail (45 h)
- L'art et la créativité en milieu éducatif (75 h)
- Les approches pédagogiques et le programme éducatif (60 h)
- Élaboration d'activités en milieu éducatif (60 h)
- Observation de l'enfant en milieu éducatif (45 h)
- Travail d'équipe en milieu éducatif (45 h)
- L'environnement familial et social de l'enfant (45 h)
- Les défis d'adaptation chez l'enfant (45 h)
- La relation éducative en milieu scolaire (45 h)
- L'alimentation de l'enfant (45 h)
- La relation affective chez l'enfant (60 h)
- L'inclusion des enfants ayant troubles physiques et neurologiques (45 h)
- Approches et techniques d'animation en milieu éducatif (60 h)
- Les structures organisationnelles des services éducatifs (45 h)
- Développement de l'autonomie chez l'enfant (45 h)
- Société québécoise et réalité multiculturelle (45 h)
- L'intégration des enfants avec besoins particuliers (45 h)
- Stage d'initiation et d'observation (90 h)
- Stage d'implication (210 h)
- Stage d'intervention (330 h)
- Élaboration d'un projet professionnel (45 h)
- Projet intégrateur (45 h)

\* Le collège se réserve le droit de remplacer certains cours.

## Formation générale

- 3 cours d'éducation physique (90 h)
- 3 cours de philosophie (150 h)
- 4 cours de langue et de littérature (240 h)
- 2 cours de langue seconde (90 h)
- 2 cours complémentaires (90 h)

## Degré de scolarité

- Ce programme mène à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC).
- Les titulaires d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en Techniques d'éducation spécialisée peuvent, s'ils le désirent, poursuivre des études universitaires.
- Ce programme est offert en anglais et en français.

## Immunisation

Dans le cadre de leurs stages, les élèves inscrits pourront être appelés à fournir la preuve que leur vaccination de base est à jour : diphtérie, poliomyélite, tétanos ainsi que rubéole, oreillons et rougeole. Les vaccins contre l'hépatite B et la grippe peuvent aussi être demandés. Les élèves devront être en bonne santé.

Note importante : Les élèves seront appelés à fournir la preuve qu'ils ne présentent aucun empêchement pour effectuer leurs stages. Une demande de vérification de dossier de police devra être effectuée. Cette demande de vérification sera prise en charge par le Collège.

## Alternance travail-études (ATE)

L'expérience de travail est très recherchée par les employeurs. L'Alternance travail-études (ATE) est une formule éducative qui vous permet de vivre, en tant qu'étudiant, deux expériences d'emplois reliées au domaine de votre formation. Veuillez consulter la section Alternance travail-études pour plus de détails sur le programme. Non disponible aux étudiants démarrant leur programme à la session d'hiver.

